



20210702-39

Accusé de réception en préfecture
075-200032779-20210702-20210702-39-DE
Date de télétransmission : 12/07/2021
Date de réception préfecture : 12/07/2021

**Délibération du Conseil d'administration
de l'établissement public Paris Musées
Séance du 2 juillet 2021**

Objet : Convention de partenariat entre l'établissement public Paris Musées et le Groupe Aéroports de Paris

Le Conseil d'administration de l'établissement public Paris Musées,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2511-1 et suivants et L. 2221-1 et suivants ;

Vu la délibération du Conseil de Paris 2012 SG 153 / DAC 506 en date des 19 et 20 juin 2012 portant création de l'établissement public Paris Musées ;

Vu les statuts de l'établissement public Paris Musées.

Délibère :

Article 1 : La Présidente du Conseil d'administration de Paris Musées est autorisée à signer la convention de partenariat, liant l'établissement public Paris Musées au Groupe Aéroports de Paris, dont le texte est annexé à la présente délibération.

Par délégation, la Directrice générale

Anne-Sophie de Gasquet